



Peut-on travailler plus de 35h?

Par **duperier_old**, le **30/08/2007 à 11:24**

Bonjour, je suis engagée cette année en cdd de sept à juil pour 35h/sem dans une entreprise, école privée post-bac, mais j'ai aussi un cdi pour 7h/sem dans une autre (niveau collège-lycée) depuis 3 ans. Les 2 m'intéressent, m'apportent et m'équilibrent. Ai-je le droit de "cumuler", quel est le risque pénal? Merci de m'éclairer assez vite car la rentrée approche.

Par **Didi79_old**, le **30/08/2007 à 11:43**

Bonjour, Si j'ai bien compris vous aimeriez travailler 35h + 7h, ce qui vous ferait un total de 42h/sem. Par rapport aux durées maximales pour le cumul d'emplois on applique les mêmes règles que pour les salariés à temps plein. Durée maximales acceptées par la loi - 10h par jour - 48h par semaine - 44h en moyenne sur une durée de 12 semaines consécutives. Il me semble un peu compromis que vous puissiez cumuler les 2 emplois étant donné que vous feriez 42h/semaine sur au moins 11 mois. J'espère avoir répondu à votre question. Cordialement, Didi79